

Le rôle des locuteurs dans les actions sur la diversité linguistique - voix d'élèves abidjanais

Par Sabine KUBE
Centre d'études françaises et francophones
Université de Leipzig (Allemagne)
kubesab@yahoo.fr

Pour que la politique linguistique appliquée dans un contexte multilingue soit durable, il faut qu'elle prenne en compte les opinions et besoins de toutes les communautés linguistiques concernées.

Une définition élargie de « politique linguistique » avancée par Guespin / Marcellesi met l'accent, en dehors des actions gouvernementales, sur l'importance des interventions dans le domaine linguistique venant d'« en bas », des locuteurs. Comme le souligne également Calvet, une pratique consciente de nature à changer soit la forme des langues, soit les rapports entre les langues et ses locuteurs peut venir de chaque individu. Ces interventions sur les langues et leur rapport mutuel doivent être prises en compte dans l'évaluation de l'actuelle politique linguistique d'un Etat et surtout dans l'élaboration de stratégies futures.

Dans la présente communication, nous éluciderons cette thèse en nous basant sur des résultats d'une enquête menée en 2002 dans trois lycées abidjanais. L'analyse d'interviews avec des élèves de 15 à 20 ans prouve leur capacité de réflexion sur des questions linguistiques les préoccupant dans leur vie quotidienne. Les lycéens ont leur mot à dire sur la politique linguistique de leur pays. Les écouter est doublement important. Les élèves sont d'un côté ceux qui vivent à l'école, lieu décisif de la politique linguistique, les effets au quotidien de la politique linguistique officielle. Ils sont d'autre part les éventuels futurs décideurs des actions sur les langues.

Une réflexion sur les conditions d'un développement durable de la diversité linguistique dans les Etats francophones devrait donc intégrer la perspective de ces élèves.

Une gestion efficace et harmonieuse de la diversité linguistique au sein d'un pays représente un enjeu capital dans une réflexion sur les conditions d'un développement durable du pays. Les langues ne constituent pas uniquement des véhicules de communication et d'affirmation identitaire, elles permettent aussi l'accès au savoir et la participation des individus à la vie public de leur pays.

Or, on constate, en particulier dans beaucoup de pays francophones du Sud, un échec des politiques linguistiques menées jusque-là. Cette échec se traduit essentiellement par une très faible participation de la population à la vie publique et un faible rendement du système scolaire. Ces deux réalités sont étroitement liés à la politique linguistique prédominante dans les pays concernés qui favorise le français sans prendre en compte les langues partenaires. Elle exclue ainsi tous ceux qui n'ont pas du français une maîtrise suffisamment bonne. Une réforme des politiques linguistiques s'impose.

La présente communication propose une interrogation sur les caractéristiques d'une politique linguistique favorisant le développement durable de la diversité linguistique en francophonie et plus précisément dans les pays francophones du Sud. Nous partons de la thèse suivante : Une interrogation sur les conditions d'un développement harmonieux et durable de la diversité linguistique en francophonie doit prendre en compte les opinions et besoins de toutes les communautés linguistiques concernées.

Nous éluciderons notre thèse à l'aide d'une étude de cas menée en 2002 en Côte d'Ivoire qui montre des élèves abidjanais en tant qu'acteur de la politique linguistique de leur pays. Nous vous proposons dans un premier temps, pour définir le cadre de notre interrogation, quelques remarques préliminaires sur la diversité linguistique dans les pays francophones du Sud suivi de quelques explications sur le concept de « politique linguistique » sur lequel se base notre étude. La partie centrale de notre exposé met l'accent sur l'importance du rôle des locuteurs dans la mise en place de politiques linguistiques durables. Nous nous

baserons sur les résultats de notre enquête menée en 2002 dans trois lycées de la métropole ivoirienne Abidjan sur les pratiques et attitudes linguistiques d'élèves. Une dernière partie essayera de tirer des conclusions plus générales de l'étude de cas afin de proposer des recommandations.

1. Remarques préliminaires

a) La notion de « diversité linguistique » appliquée aux pays francophones du Sud

Une bonne connaissance des particularités de la diversité linguistique du pays constitue la base pour la mise en place de politiques linguistiques durables. La diversité linguistique dans les pays francophones du Sud se présente selon deux perspectives, d'une part un fort multilinguisme caractérisé par la présence, à côté du français, de plusieurs langues nationales et d'autre part par une diversité au sein même du français provoquée par une importante variation de la langue en contact avec les autres composantes du paysage linguistique d'un pays.

Les pays francophones du Sud connaissent des situations linguistiques complexes. Le français, langue officielle dans la plupart de ces pays, y coexiste avec une ou souvent plusieurs langues. Ces langues « partenaires » du français sont de portée locale, nationale ou transnationale et demeurent les principaux véhicules de communication pour près de 90% de la population. Elles représentent pour eux les seuls moyens pour accéder à l'information. Elles jouent de plus un rôle important d'outils au développement et d'affirmation identitaire. Une politique linguistique durable devrait mener à une gestion harmonieuse et efficace des rapports entre ces deux principales composantes de la diversité linguistique au niveau national.

En deuxième lieu, évoquer la diversité linguistique en francophonie implique aussi de parler de la diversification du français en francophonie. La longue cohabitation entre le français et ses langues partenaires a contribué à la variation du français parlé dans les différents pays. Cette réalité amène des linguistes aujourd'hui à parler d'un français sénégalais, d'un français ivoirien, d'un français québécois, variétés du français parlées en francophonie à côté du français de France¹. Ces normes endogènes du français jouent, comme les langues partenaires, un rôle important de vecteur de l'identité des locuteurs. Le problème d'une gestion harmonieuse de la cohabitation de deux ou plusieurs normes du français se pose particulièrement à l'école.

b) Pour l'adoption d'un concept élargi de « politique linguistique »

La gestion du développement de cette double diversité linguistique incombe aux politiques linguistiques nationales des pays francophones. La mise en application des politiques linguistiques se traduit par la réalisation de plans d'aménagement linguistique décidant sur la place que les différentes langues constituant la diversité linguistique du pays (français, langue officielle, et langues partenaires) occupent dans les domaines de la vie publique, à savoir les médias, l'administration, la jurisprudence et l'enseignement. Ce dernier domaine joue un rôle particulièrement important car il est le lieu de transmission des savoirs qui permettent aux futurs citoyens de participer à la vie de leur société. La connaissance du français étant la condition primordiale de la participation à la vie publique des Etats dont le français est la langue officielle, l'école doit, surtout dans une situation linguistique où le français n'est pas la langue maternelle des élèves, leur procurer les compétences linguistiques nécessaires pour participer à la vie publique. La politique linguistique appliquée à l'enseignement est pour cette raison particulièrement décisive.

Les politiques linguistiques se décident et sont mis en œuvre au niveau gouvernemental. Or, comme nous le disions au début, la réalité montre que les actions sur les langues furent souvent dans le passé très peu efficaces et ne permirent ni une gestion harmonieuse de la diversité linguistique ni son développement durable. Une des raisons pour ce constat est qu'ils ne prirent pas en considération les besoins des communautés linguistiques concernées. Il est à ce sujet intéressant de s'inspirer d'une définition élargie de la « politique linguistique » avancée par les linguistes Guespin et Marcellesi qui permet de mieux cerner ses

¹ Il existe un grand nombre de travaux sur la variation du français en francophonie et en particulier dans les pays francophones du Sud. Il ne nous est pas possible de les référencer dans cet article. Nous souhaitons néanmoins, à titre d'exemple, de guider le lecteur vers les travaux de différents groupes de recherche de l'AUF disponible en version intégrale sur Internet à l'adresse suivante: www.bibliotheque.refer.org ainsi que sur le site des publications du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique également disponible en version électronique: <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/>

enjeux complexes. Leur notion de « glottopolitique » désigne « les diverses approches qu'une société a de l'action sur le langage, qu'elle en soit ou non consciente » (Guespin/Marcellesi 1986, 5). Les auteurs mettent l'accent, en dehors des actions gouvernementales, sur l'importance des interventions dans le domaine linguistique venant d'« en bas », des locuteurs. Comme le souligne également Calvet, une « pratique consciente de nature à changer soit la forme des langues, soit les rapports entre les langues et ses locuteurs » (Calvet 2002, 16) peut venir de chaque individu. Ces interventions sur les langues existent. Les locuteurs font à tout moment de la communication quotidienne des choix linguistiques. Ils privilégient telle ou telle langue au détriment d'une autre. Ces actions sur les langues s'accompagnent par ailleurs d'interrogations sur l'environnement linguistique et sur une meilleure gestion du rapport entre les différentes langues et la place qu'elles occupent dans un pays donné.

L'évaluation de l'actuelle politique linguistique d'un Etat et surtout l'élaboration de stratégies futures devraient prendre en compte ces choix venant des locuteurs.

2. Politique linguistique d'élèves ivoiriens

Nous proposons, dans cette communication, de développer cette thèse en nous basant sur des résultats d'une enquête menée en 2002 dans trois lycées abidjanais avec des élèves de 15 à 20 ans. L'étude a été basée sur des questionnaires sur les pratiques linguistiques des élèves remplis par 156 lycéens de la Troisième à la Terminale. 35 des élèves ont été ensuite choisis pour des interviews les interrogeant entre autre sur l'actuelle politique linguistique de leur pays et les enjeux des futures actions sur les langues.

Le choix de lycéens comme cible d'une telle étude s'est avéré significatif. Ils ont, par opposition à la grande majorité des enfants scolarisés dans beaucoup de pays francophones du Sud, réussi avec succès les six premières années du système scolaire et préparaient déjà pour certains le baccalauréat. Nous pouvons donc en déduire qu'ils appartiennent à cette partie de la population qui maîtrise le mieux le français. Ils sont d'autre part témoins des effets de l'actuelle politique linguistique et surtout de celle appliquée au système scolaire. Membres de la future élite du pays, ils seront les futurs décideurs des actions sur les langues.

Les actions des élèves sur les langues se voient tout d'abord dans leurs pratiques linguistiques. Par le choix linguistique qu'ils font dans l'éventail linguistique de leur pays pour leur communication au quotidien, ils montrent leur politiques linguistiques « inofficielles », l'aménagement qu'ils font eux-mêmes tous les jours de la situation linguistique. Leurs interventions sur les langues se traduisent d'autre part dans leurs propos sur la situation linguistique de leur pays et les suggestions qu'ils ont à faire pour un développement harmonieux et durable de la diversité linguistique de leur pays.

a) Le quotidien linguistique des élèves abidjanais

Nous souhaiterions, dans un premier temps, proposer quelques résultats des questionnaires sur les pratiques linguistiques d'élèves abidjanais pour donner en quelque sorte un aperçu de l'environnement linguistique des élèves dans la plus grande ville de la Côte d'Ivoire.

Tout article scientifique étudiant le paysage linguistique en Afrique francophone insiste sur son caractère hétérogène. Plusieurs langues sont en contact dans le quotidien des Africains, des langues de statut inégal. Abidjan, la plus grande ville et le centre économique de la Côte d'Ivoire, représente un bon exemple de ce multilinguisme. La grande variété d'ethnies différentes présentes sur le sol ivoirien se remarque surtout dans cette ville qui est confrontée à une croissance rapide de sa population et attire des gens de toutes les parties de la Côte d'Ivoire aussi bien que des pays voisins. La coexistence d'ethnies différentes se traduit également par la présence d'un grand nombre de langues locales. Le fait qu'aucune de ces langues ne sert de véhiculaire (comme par exemple le wolof au Sénégal ou le bambara au Mali) a pour conséquence une utilisation très répandue du français dans la communication quotidienne, en dehors des domaines qui lui sont réservés de part son statut de langue officielle (l'administration, la jurisprudence, l'éducation et la presse). Il est intéressant de voir les effets de cette situation linguistique générale sur les pratiques linguistiques des élèves :

- Tous les élèves disent avoir appris le français avant d'aller à l'école ;
- 20% des lycéens disent avoir le français en première langue ;

- La communication en famille :
 - Avec les parents :
 - 60% parlent le plus souvent français
 - 13% parlent seulement français
 - 13% parlent seulement la langue maternelle (africaine)
 - Avec les frères et sœurs :
 - 80% disent parler uniquement français
 - Avec les grands-parents :
 - Tous parlent la langue maternelle (africaine)
- Tous disent parler uniquement français entre amis ;
- Pour 66%, le français est la langue la mieux parlée.

Les résultats montrent que le français occupe désormais incontestablement la place centrale dans le quotidien et la vie sociale des élèves abidjanais. Le seul refuge des langues africaines reste la communication avec les grands-parents. La plupart de ceux qui disaient dans les questionnaires parler une langue africaine avec les parents précisaient dans les interviews que leur connaissances étaient surtout passives. Les parents utilisent la langue africaine, les enfants comprennent mais répondent en français. Une remarque supplémentaire reste cependant à faire face à ces résultats. Le français parlé auquel les élèves font référence quand ils disent parler français à la maison s'est beaucoup éloigné du standard enseigné à l'école². Ils vivent donc au quotidien cette deuxième diversité linguistique évoquée au début, celle qui fait cohabiter une norme exogène et une norme endogène du français.

b) Vues d'élèves sur la situation linguistique ivoirienne

Comment les élèves vivent-ils cette situation linguistique ? Comment réagissent-ils vis-à-vis de la disparition de leurs langues maternelles et quel avenir voient-ils pour le français ?

La situation linguistique décrite marquée par la domination du français et le recul des langues ivoiriennes est le résultat directe de la politique linguistique menée en Côte d'Ivoire depuis l'indépendance. Mis à part quelques projets pilote de promotion des langues ivoiriennes surtout en vue de leurs utilisation dans le système scolaire³ qui n'ont jamais été menés à la généralisation, cette politique favorise uniquement le français. Une bonne maîtrise de cette langue est la condition pour la réussite à l'école, est décisif pour l'ascension sociale et incontournable sur une grande partie du marché du travail et pour la participation à la vie publique. Les élèves semblent donc être parmi ceux qui, grâce à leurs connaissances du français, bénéficient de la politique linguistique actuelle et devraient être leurs défenseurs. Le discours qu'ils tiennent en réponse aux questions sur la situation linguistique de leur pays fait cependant ressortir d'autres préoccupations :

- Bien qu'il soit incontournable parce que permettant une ouverture sur le monde extérieur, le français ne peut pas remplir toutes les fonctions linguistiques, surtout pas la fonction identitaire

Bien que les élèves aient une bonne connaissance du français et profitent donc eux-mêmes des avantages que cela implique et que nous avons énumérés plus haut, ils ne perdent pas de vue qu'il s'agit là d'une position privilégiée. Baser tout sur le français exclut un grand nombre d'Ivoiriens qui ne possèdent pas ce moyen de communication. Il faut, selon eux, trouver une politique linguistique adaptée à leurs besoins.

Dans tous les interviews, les élèves insistaient de plus sur le fait que le français n'est pas « leur » langue. Ils ne se sentent pas comme étant les propriétaires de la langue qui, selon eux, « appartient

² Tel qu'il est pratiqué en Côte d'Ivoire, le français ivoirien constitue aujourd'hui une variété autonome par rapport au français officiel servant de norme de référence (Kouadio 1998, Boutin 2002 et 2003, Ploog 2002).

³ Le dernier de ces projets a vu le jour en 2000. Pendant la période d'essai de 2 ans, 10 langues ivoiriennes vont servir de moyen d'instruction dans des écoles sélectionnées dans différentes régions du pays (P.E.I. 2002).

aux Français ». D'après l'opinion des jeunes, les Ivoiriens ont cependant besoin d'une langue commune, d'une langue identitaire ivoirienne. Ils citent souvent l'exemple du Sénégal ou du Mali où les gens ont « leurs » langues et ne sont pas obligés de recourir au français pour communiquer. Trouver ou choisir une langue qui unit les Ivoiriens à l'intérieur du pays et soit reconnue de l'extérieur comme la langue ivoirienne est pour les lycéens un important défi à prendre par la future politique linguistique.

- Bien que les langues nationales soient actuellement très peu parlées par les élèves, elles n'ont pas perdu leur prestige de « langues typiquement ivoiriennes », véhicules de leur culture et traditions, « leur » langue (Le pronom possessif n'est jamais associé au français dans le discours des élèves)

Cet attachement à leurs langues maternelles est d'autant plus fort chez ceux qui ne peuvent plus communiquer dans cette langue. Cette réaction contredit en quelque sorte des théories selon lesquelles l'ignorance d'une langue au niveau officielle mène aussi tôt ou tard au rejet de la langue par les locuteurs eux-mêmes. Plusieurs élèves parlaient au contraire d'un certain déracinement qu'ils sentent en famille et surtout envers leurs grands-parents. Ils sont tous prêts à réparer la faute de leurs parents et veulent élever leurs enfants avec la ou les langues de leur famille. Les jeunes ont compris qu'il est de leur devoir de s'occuper des langues ivoiriennes, de les réapprendre pour pouvoir les transmettre. Ils sont favorable à une politique linguistique qui donnerait plus de place à « leurs » langues. La responsabilité est selon eux aussi bien du côté des parents que du côté du gouvernement. Les premiers doivent assurer l'apprentissage et l'utilisation à la maison et les hommes politiques faire de sorte à ce que ces langues peuvent être utilisées en dehors de la communication familiale. Les jeunes sont cependant très réalistes dans leur argumentation : Le problème en Côte d'Ivoire restera toujours qu'il ne sera jamais possible de promouvoir toutes les 68 langues et le choix d'un petit nombre exclurait toujours d'autres ainsi que leurs locuteurs. Or, face à une politique officielle qui défend souvent le maintien du statu quo à l'aide de cet argument, la plupart des élèves propose d'apprendre une autre langue que leur langue maternelle pourvu que cela aide à la promotion des langues ivoiriennes.

- Confronté à la norme enseignée, les élèves ne sont plus sûrs de leurs compétence en français.

Ce sentiment d'insécurité linguistique⁴ est provoqué par la distorsion entre le français enseigné et le français pratiqué en dehors de l'école (et souvent déjà en son sein...). Les représentations que les élèves ont du français ne sont pas celles d'un outil de communication qui, d'après les résultats des questionnaires, domine leur univers linguistique mais d'une langue difficile et complexe, académique, exigeant une maîtrise parfaite des règles de grammaire et de syntaxe. Aucune autre langue n'est sujette à autant de moqueries dont témoignent les élèves. Les propos des lycéens sont révélateurs d'une méthode d'enseignement trop loin des réalités linguistiques, insistant trop sur une production parfaite et n'encourageant pas une utilisation émancipée du français désormais incontournable en Afrique francophone. Une solution proposée par les élèves serait d'arriver à un aménagement linguistique qui rapprochera la norme enseignée de la norme parlée⁵. Ils souhaitent du moins que les professeurs prennent en compte les différences entre les deux variétés du français et les intègrent dans leur enseignement au lieu de n'insister que sur leur « fautes » par rapport à la norme standard. Une telle démarche aiderait à déculpabiliser les élèves et à vraiment analyser la raison de leurs problèmes.

Les défis à relever pour une gestion durable de la diversité linguistique ivoirienne se trouvent donc, selon les élèves, à trois niveaux : tout d'abord au niveau des effets négatifs de la prédominance du français, au niveau ensuite de la place à donner aux langues africaines et enfin au niveau de l'existence de deux normes distinctes du français.

⁴ Voir pour l'évolution de ce concept Francard 1994 a et b et pour son application aux pays francophones du Sud Calvet/Moreau 1998, Moreau 1994 et 1996.

⁵ Il s'agit là d'un point important relevé (pour la première fois aussi explicitement) aussi par les participants des Etats Généraux sur l'enseignement du français en Afrique francophones dans leur déclaration finale : « L'Afrique doit tourner la page et proposer de nouvelles normes [...] allant dans le sens d'une simplification des usages et des pratiques et, par conséquent, des représentations. C'est le seul moyen de débarrasser le locuteur africain de son insécurité linguistique et, peut être de lui redonner le goût de l'apprentissage de la langue française quand il a disparu » (Etats Généraux 2003, 2).

c) Le nouchi comme remède proposé par les élèves

Nous terminons notre présentation des interrogations d'élèves abidjanais sur la politique linguistique de leur pays par un exemple concret d'actions sur la diversité linguistique ivoirienne que les élèves ont trouvé comme une sorte de remède aux problèmes actuels énumérés par eux et présentés précédemment.

En attendant que les hommes politiques trouvent une solution au problème linguistique de la Côte d'Ivoire, les élèves agissent. Ils se sont créés une langue qui semble répondre à tous les déficits de la situation actuelle. Cette langue, le nouchi, est une variété linguistique à base française mais dont le lexique est constitué aussi de mots de plusieurs langues ivoiriennes ainsi que de beaucoup de néologismes formés selon les besoins des locuteurs⁶. Le cas du nouchi n'est pas uniquement intéressant au niveau linguistique mais surtout pour ce que les jeunes font de cette langue dans leur discours. Cette langue apparaît comme un certain refuge. Les jeunes ont recours à ce « jeu de compensation » (Francard 1996, 99) pour échapper, du moins dans la conversation courante, à l'insécurité linguistique qu'ils éprouvent face au « français de l'école ». Les avantages attribués au nouchi par les élèves sont révélateurs de leurs besoins linguistiques: Ils se sont créés le nouchi qui est donc leur propre parler et une langue réellement ivoirienne. Ils se sentent à l'aise avec cette langue. Personne ne les reprend parce qu'il n'y a pas de norme extérieure sur laquelle ils sont jugés. On ne se trompe jamais, il n'y a pas toujours quelqu'un qui corrige ou qui surveille s'ils parlent correctement. De plus, le nouchi arrive à intégrer les langues ivoiriennes. Il s'est vite répandu en Côte d'Ivoire et est aujourd'hui plus qu'un argot des jeunes qu'il ne l'était à son origine. Le nouchi est plus simple que le français et pourrait devenir le moyen de communication partagé par tous les Ivoiriens et surmonter la fracture sociale érigée par le français.

Conclusion

L'étude effectuée dans trois lycées d'Abidjan ne permet certes pas de tirer des conclusions générales mais témoigne d'une situation culturelle et linguistique précise. Les élèves abidjanais parlent au nom des jeunes d'Afrique francophone qui grandissent en ville, plus précisément dans des villes plurilingues où le français sert désormais de langue véhiculaire.

Le français est désormais une réalité incontournable dans la majorité des pays francophones du Sud. Il est important de souligner pour la cas ivoirien que le nouchi, cette langue inventé et promu par les élèves, reste une langue qui évolue beaucoup et est encore loin de pouvoir servir de langue nationale ivoirienne. Mais à travers cette langue et ce qu'elle représente pour les élèves se dessinent des perspectives pour un développement durable de la diversité linguistique en Côte d'Ivoire.

La définition du « développement durable » retenue pour ce colloque est celle des Nations Unis adoptée en 1987 : « un développement répondant aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Les jeunes représente une génération charnière. Ils vivent le présent mais sont aussi ceux qui seront les responsables du futur. Afin de définir les conditions d'un développement linguistique durable, il serait donc judicieux d'accorder une place aux élèves. Ils peuvent, comme ils l'ont montré dans les interviews, contribuer à la réflexion sur l'évolution de la politique linguistique de leur pays. Le multilinguisme auquel ils sont exposés dès leur enfance les a sensibilisés pour les questions linguistiques. Les écouter est donc doublement important. Les élèves sont d'un côté ceux qui vivent à l'école, lieu décisif de la politique linguistique, au quotidien les effets de la politique linguistique officielle. Ils sont d'autre part les éventuels futurs décideurs des actions sur les langues.

Leur exemple montre à quel point il est important de partir d'une évaluation des pratiques et des besoins linguistiques (communicatives, identitaires) des locuteurs pour développer des mesures d'aménagement linguistique adaptés et durable. Une réflexion sur les conditions d'un développement durable de la diversité linguistique dans les Etats francophones devrait intégrer la perspective des locuteurs concernés.

⁶ Pour plus de données sur la structure et l'évolution de ce fait linguistique et de sa place dans l'éventail linguistique de la Côte d'Ivoire voir Kouadio 1991 et 2000; Lafage 1991, 1996 et 1998; Ploog 2001 et 2002; Ploog/Ngalasso 1998 et Kube 2002.

Notes bibliographiques

- Boutin, B. A. (2002): Description de la variation : études transformationnelles des phrases du français de la Côte d'Ivoire. Université de Grenoble (unveröffentlicht).
- Boutin, B. A. (2003) : La norme endogène du français de Côte d'Ivoire : mise en évidence de règles différentes du français de France concernant la complémentation verbale. In : *SudLangues 2*, Juni 2003 (<http://www.refer.sn/spip/sudlangues>), 33-46.
- Calvet, L.-J., Moreau, M.-L. (eds. 1998): Une ou des normes? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophones. Paris: Didier Erudition.
- Calvet, L.-J. (2002): Le marché aux langues. Les effets linguistiques de la mondialisation. Paris: Plon.
- Francard, M. (1996): Un modèle en son genre: le provincialisme linguistique des francophones de Belgique. In: Bavoux, Claudine (ed. 1996): Français régionaux et insécurité linguistique. Approches lexicographiques, interactionnelles et textuelles. Paris: L'Harmattan, 93-101.
- Francard, M. (ed. 1994a): L'insécurité linguistique dans les Communautés francophones périphériques. Actes du colloque de Louvain-la-Neuve. CILL 19. 3-4.
- Francard, M. (ed. 1994b): L'insécurité linguistique dans les Communautés francophones périphériques. Actes du colloque de Louvain-la-Neuve. CILL 20. 1-2.
- Guespin, L. et J.B. Marcellesi (1986): « Pour la glottopolitique ». In: *Langages* 83, 5-31.
- Kouadio N'Guessan, J. (1991): Le nouchi abidjanais - naissance d'un argot ou mode linguistique passagère? In: Des langues et des villes. Actes du colloque international « Des langues et des villes » Dakar 1990. Paris: Didier Erudition, 373-385.
- Kouadio N'Guessan, J. (1998): Le français devant une variété autonome de français : le cas du français de la Côte d'Ivoire. In: AUF (Hg. 1998): Assises de l'enseignement du français et en français en Afrique francophone. Paris: AUPELF-UREF, 169-181.
- Kouadio N'Guessan, J. (2000): Le français et la question de l'identité culturelle ivoirienne. In: Dumont, P.; Santodomingo, C. (ed. 2000): La coexistence des langues dans l'espace francophone, approche macrosociolinguistique. Paris: AUF, 199-207.
- Kube, S. (2002): Das Nouchi in Abidjan: Vom Argot der Straßenkinder zur zukünftigen Nationalsprache der Côte d'Ivoire? In: *Osnabrücker Beiträge zur Sprachtheorie* 65, 131-153.
- Lafage, S. (1991): L'argot des jeunes ivoiriens, marque d'appropriation du français? In: *Langue française* 90, 95-105.
- Lafage, S. (1996): La Côte d'Ivoire : une appropriation nationale du français? In: Robillard, D. de; Beniamino, M. (ed. 1996): Le français dans l'espace francophone. t. 2, 587-602.
- Lafage, S. (1998): Hybridation et « français des rues » à Abidjan. In: Queffélec, A. (ed. 1998): Alternances codiques et français parlé en Afrique. Aix en Provence: Publications de l'Université de Provence, 279-291.
- Moreau, M.-L. (1994): Y a-t-il une insécurité linguistique au Sénégal? Enquête auprès d'universitaires dakarois. In: CILL 20. 1-2, 57-70.
- Moreau, M.-L. (1996): Insécurité linguistique: Pourrions-nous être plus ambitieux? Réflexions au départ de données camerounaises, sénégalaises et zaïroises. In: Bavoux, Claudine (Hg. 1996): Français

régionaux et insécurité linguistique. Approches lexicographiques, interactionnelles et textuelles. Paris: L'Harmattan, 103-114.

- P.E.I. (2002): *Projet Ecole Intégrée*. Présentation. Abidjan: P.E.I.
- Ploog, K. (2001): Le non-standard entre norme endogène et fantasme d'unicité. In: *Cahiers d'études africaines*, 163-164, XLI-3-4, 423-442.
- Ploog, K. (2002): *Le français à Abidjan. Pour une approche syntaxique du non-standard*. Paris: CNRS Editions.
- Ploog, K.; Ngalasso, M. M. (1998): Le français des écoliers abidjanais : la revanche de la rue sur l'école? In: Batiana, A.; Prignitz, G. (eds. 1998): *Francophonies africaines*. Rouen: Université de Rouen, 49-65.
- Rapport de synthèse des Etats Généraux de l'enseignement du français en Afrique subsaharienne francophone. In : Supplément du *Journal de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie* 32, avril-mai-juin 2003.